

Les politiques publiques en urbanisme et en transport: innovations et enjeux de recherche



Gérard Beudet, professeur titulaire
Jean-Philippe Meloche, professeur adjoint
Chercheurs associés, Observatoire de la mobilité durable et
Observatoire Ivanhoé-Cambridge du développement urbain et
immobilier, Institut d'urbanisme
Avec la collaboration de **Patrick Kilfoil**, étudiant M. Urb.

Septembre 2013

De quoi parle-t-on ?

Quelles recherches... pour quelles innovations... en quel domaine ?

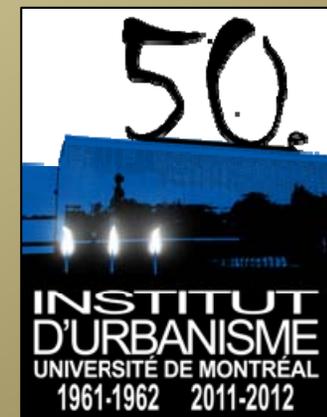
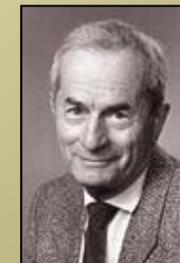
- **Recherches**

- en urbanisme/transport ?
- sur l'urbanisme/transport ?
- pour l'urbanisme/transport ?
- études urbaines ?

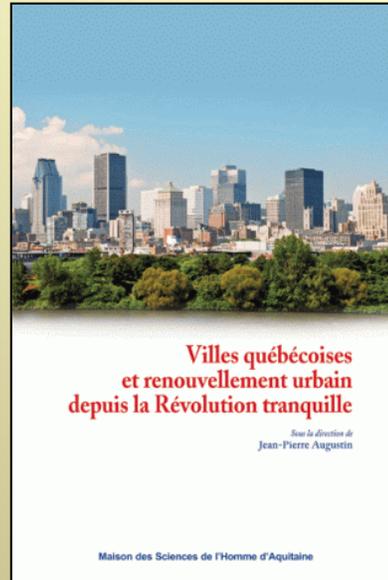
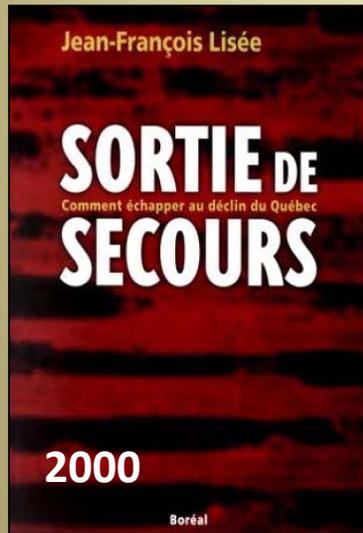
- **Politiques publiques en urbanisme, en aménagement du territoire et en transport ?**
- **Politiques publiques urbaines ?**

Le contexte

- Malgré les transformations parfois radicales de l'établissement dans les décennies d'après-guerre
 - dans le Québec des années 1960 et 1970, les chercheurs s'intéressent peu à l'urbanisation et à l'aménagement du territoire
 - même si plusieurs initiatives sont lancées sur le terrain, aucun dispositif spécifique ne vient encadrer, aux échelles méso et macro, l'urbanisation et l'aménagement des territoires
 - à l'échelle micro, les avancées sont très inégales
 - La Ville de Montréal n'adoptera son premier plan d'urbanisme qu'en 1992



1963
 Création de la
 Commission provinciale
 d'urbanisme par
 l'Arrêté en conseil 617
 du 8 avril



Dans le portrait qu'esquisse Jean-François Lisée du parcours du Québec depuis la Révolution tranquille, il n'est nullement question du territoire et de son aménagement. Tout se passe comme si le Québec n'avait en ce domaine aucune réalisation digne de mention.

*Source: G. Beaudet (2000)
Le pays réel sacrifié, Nota bene.*

Le territoire et son aménagement, des impensés dans le Québec de la Révolution tranquille?

Ce qui frappe à la lecture (de textes publiés dans les années 1961-1966), c'est la place somme toute secondaire occupée par la ville et la question urbaine en général dans la Révolution tranquille.

... l'urbanisme est absent du laboratoire urbain québécois de la période (les années 1960 et 1970).

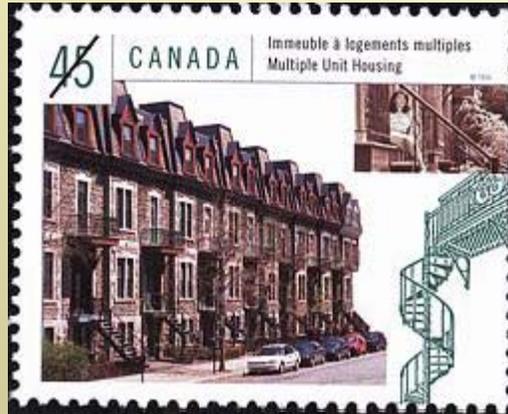
Les années 1960 n'ont guère été propices à la ville québécoise. La Révolution tranquille n'a que faire de la « question » urbaine.

Source: Latouche, Daniel (2010) « Les villes québécoises et la Révolution tranquille: un premier rendez-vous ».

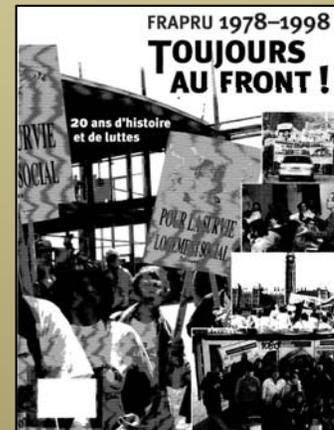
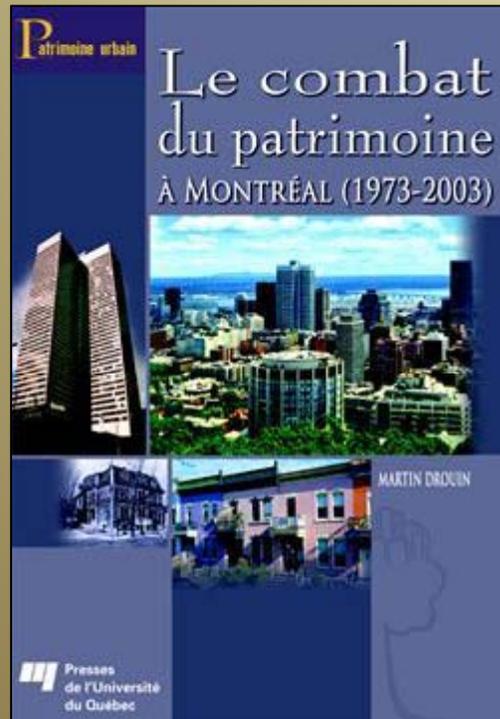
Le virage des années 1970



À Saint-Henri
le cinq septembre
Hubert Aquin (1962)



Milton Park



1970
Création de
l'INRS-Urbanisation



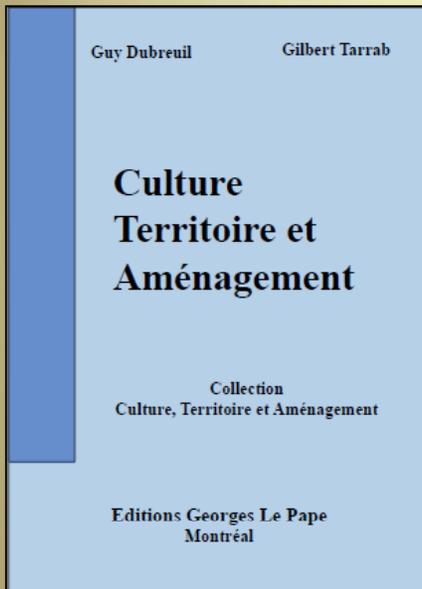
UNIVERSITÉ
LAVAL

1971

Programme de
maîtrise en ATDR

1976
UQÀM

Département
d'études
urbaines et
touristiques



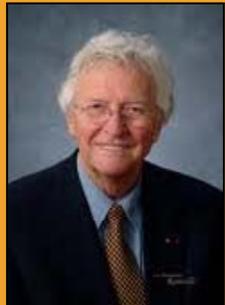
L'urbanisation au Québec

Rapport du groupe de
travail sur
l'urbanisation

(Rapport Castonguay)



**Un alignement des
planètes favorable...**



**Pour
l'évolution
de la
politique
culturelle**

**Centre de recherches et
d'innovation urbaines**



**ÉTUDE SUR LE
PATRIMOINE
IMMOBILIER**

groupe PAISAGE
Projet d'Analyse et d'Inventaire
des Sites et Arrondissements
Géographiques



**ÉTUDE SUR LES
PAYSAGES
DECHARLEVOIX**

- Au moment de l'adoption de la loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le Québec n'a toujours pas de politique urbaine ou d'aménagement du territoire

1979

Adoption de la loi
sur l'aménagement
et l'urbanisme

- Quant à la loi...

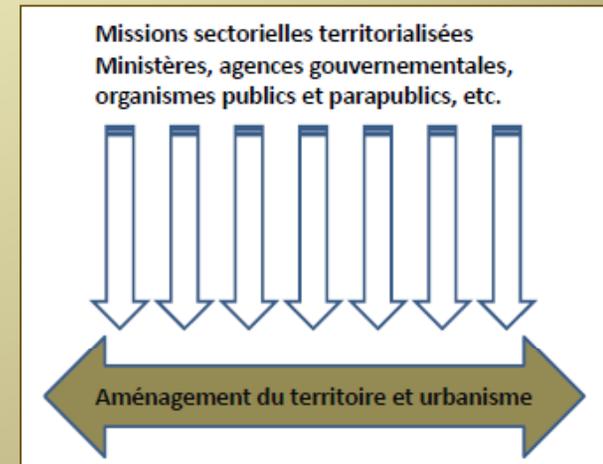
- Par sa **conception étroite de l'intervention urbanistique**, qui contraste avec la vision globale du projet des années soixante, la Loi 125, même si elle est intitulée « Loi sur l'aménagement et l'urbanisme », **n'est guère une loi d'aménagement**. Elle règle, de manière formelle, les relations entre le palier central et le palier local dans un domaine, l'urbanisme, que le provincial n'ose intégrer directement dans sa juridiction (c'est un acquis); mais elle ne paraît pas devoir modifier les pratiques effectives d'aménagement qui continuent de dépendre de l'initiative provinciale

- Divay, G. et J. Léveillé (1982) « Aménagement du territoire et restructuration des unités politico-administratives locales : un mariage politique heureux ? », dans J. Léveillé (dir.) *L'aménagement du territoire au Québec; du rêve au compromis*, Nouvelle optique, p. 63-89, p. 71.

Comment expliquer cette incapacité à se donner un projet de territoire ?

- L'État québécois

- n'a aucune vision le moins cohérente du territoire, de son occupation et de son aménagement
 - » C.F. le rapport du Vérificateur général (MAMROT et MTQ dans la région de Montréal)
- reste prisonnier des approches sectorielles (missions ministérielles)
- confond développement et croissance (économique)
- reste fondamentalement centralisateur et paternaliste
 - » ne jamais oublier que le Québec est héritier de la France de Louis XIV et du Vatican
- reste très sensible aux différents corporatismes et grands groupes industriels
 - » UPA, ingénieurs, chambres de commerce, grandes entreprises en construction, grandes entreprises industrielles, etc.



L'urbanisme et l'aménagement du territoire sont subordonnés à un ensemble de lois, réglementations et directives émanant des ministères et agences gouvernementales

La municipalité québécoise est-elle davantage en mesure de relever le défi ?

La Ville européenne

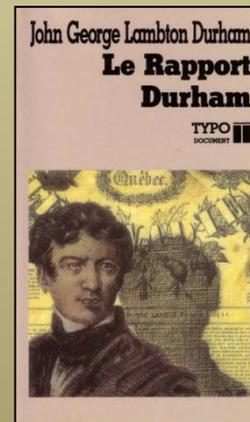
- Un projet politique depuis le Moyen Âge

La Ville étatsunienne

- Un projet politique depuis l'époque coloniale
- Un lieu de résistance face aux tendances centralisatrices des États et du gouvernement central

La Ville québécoise

- Une administration pourvoyeuse de services
 - À la propriété
 - À la personne
- Sous tutelle de l'État



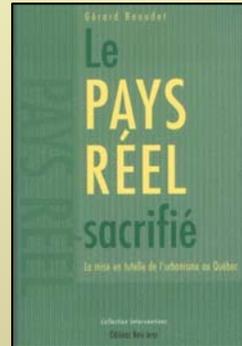
Dans son rapport publié en 1839, Lord Durham attribue une partie des problèmes qu'il a constatés à l'absence de municipalités

Politiques publiques

Par rapport aux grandes réformes qui ont profondément modifié les secteurs de l'éducation, de la santé publique et du bien-être social au cours des années soixante et au début des années soixante-dix, la réforme urbanistique apparaît comme un parent pauvre tant par ses énoncés que par la base sociale qu'elle mobilise



La persistance d'une relation trouble au territoire



Le territoire (l'urbain et le rural)

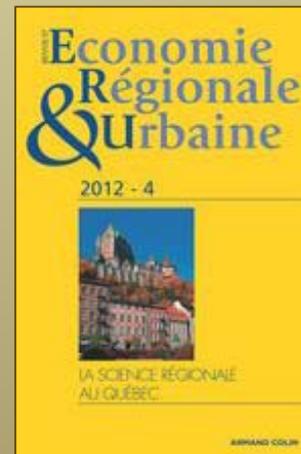


Pratiques

Recherche



L'impact des nouvelles préoccupations sur la pratique



L'aménagement du territoire au Québec, le parent pauvre des sciences régionales

Quelques conséquences...

Recherche

Intérêt non partagé pour les enjeux orphelins en matière de politiques publiques

Intérêt quasi inexistant pour la pratique professionnelle comme objet de recherche

Absence de bilan en ce qui concerne les pratiques, leur transformation et leur impact

Politiques publiques

Absence de politiques publiques urbaines par destination

Absence de politiques touchant l'urbanisme et l'aménagement du territoire

Multiplication de politiques sectorielles à incidence urbaines

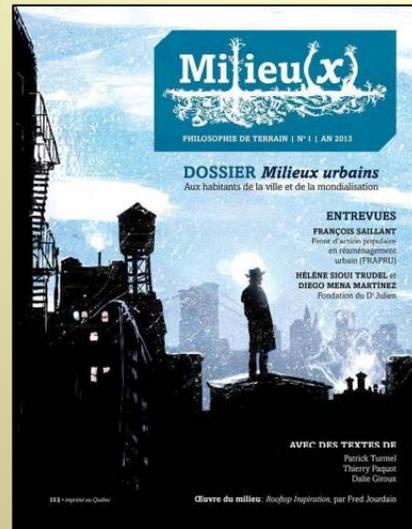
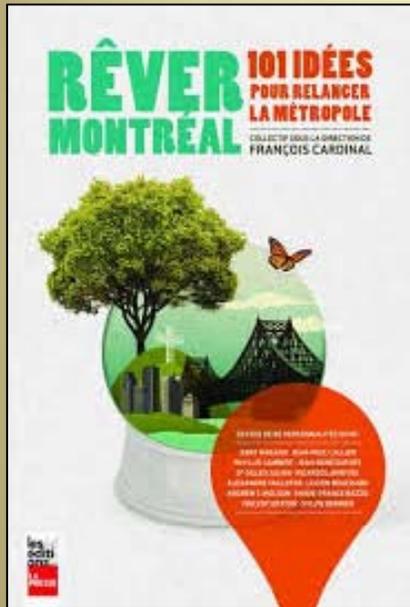
Persistance d'enjeux orphelins

Pratiques professionnelles

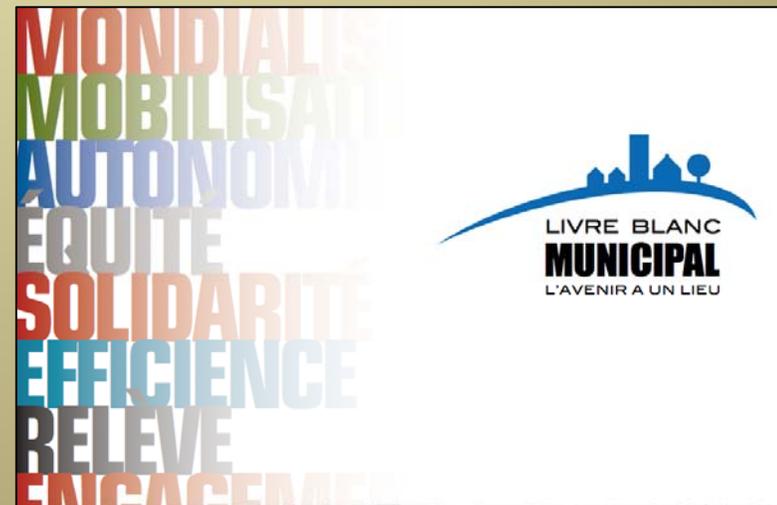
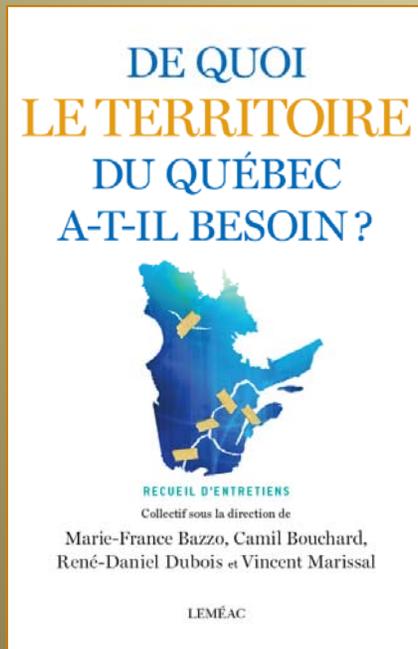
Territoire instrumentalisé à des fins de développement économique

Difficulté d'assumer les requêtes patrimoniales, paysagères et environnementales

Expertises subordonnées aux processus décisionnels politiques opérant sans véritable cadre de référence (i.e. politiques publiques urbaines)



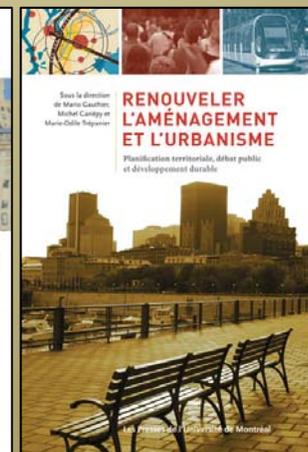
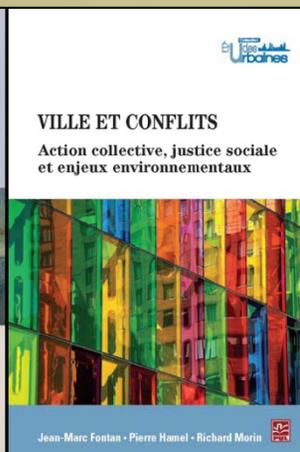
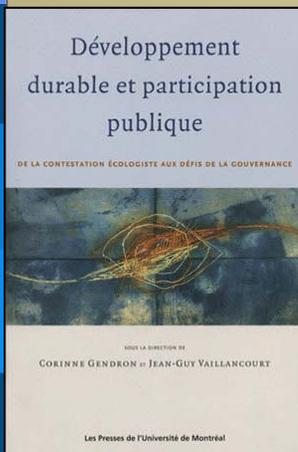
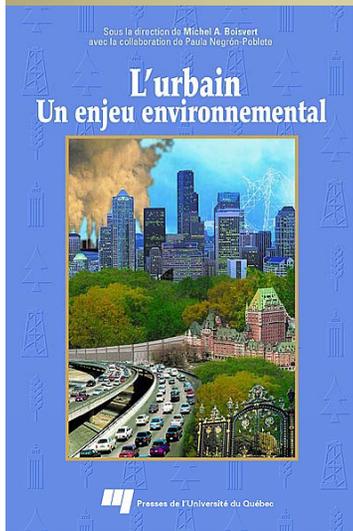
Serions-nous en présence d'un nouvel alignement de planètes prometteur ?



Nouveaux impératifs et nouveaux paradigmes

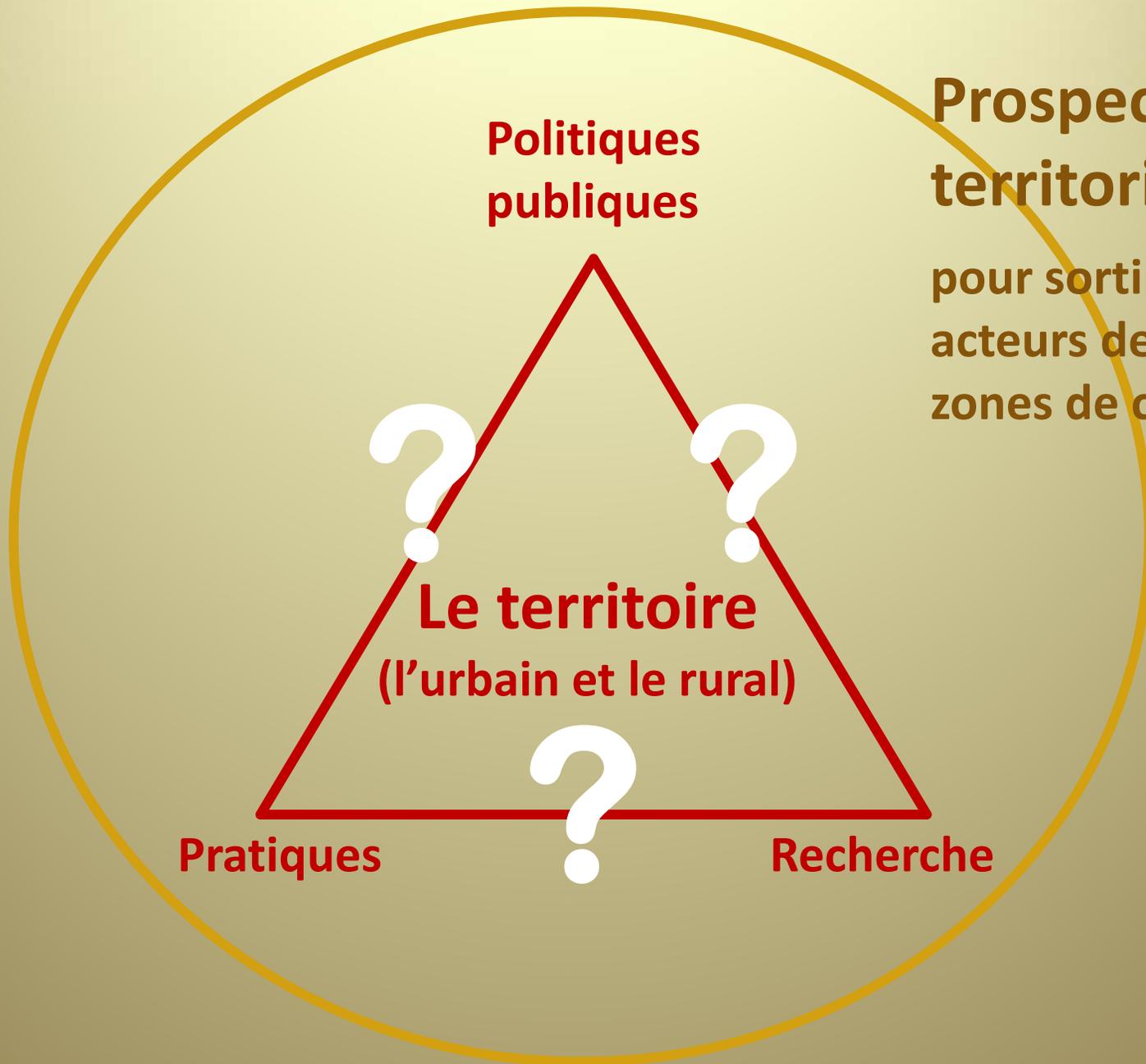
Les transformations économiques structurelles
Les changements climatiques
Le vieillissement de la population

Le développement durable
La résilience urbaine
La revitalisation urbaine
La mobilité durable



Prospective territoriale...

pour sortir les acteurs de leurs zones de confort



**Politiques
publiques**

?

?

**Le territoire
(l'urbain et le rural)**

Pratiques

?

Recherche